



Agenda

Lundi 21 octobre

- 15h : Séance solennelle de rentrée des cinq Académies sur le thème « Le chaos » avec une communication de **Jacques de LAROSIERE** (en habit, sous la Coupole).
-19h : Conférence de Suzanne BERGER, professeure de sciences politiques à l'Institut de technologie du Massachusetts (MIT) en partenariat avec *Sociétal* : « *Mondialisation et Démocratie* » (grande salle des séances).

Lundi 28 octobre

- 15h : Pas de séance.
-18h : Entretiens de la gouvernance publique sur le thème « Les mots qui font société » (grande salle des séances).

Lundi 4 novembre

-15h : séance solennelle de rentrée (en habit, sous la Coupole).

Mardi 5 novembre

-10h : Conseil d'Administration de la Fondation Saint-Omer (salle Jacqueline de Romilly).

Lundi 11 novembre

Pas de séance.

Lundi 18 novembre

-12h30 : déjeuner des académiciens.
-15h : **Alain DEJAMMET**, Ambassadeur de France, correspondant de l'académie : « La France et les Nations unies : une histoire critique ».



Séance du lundi 14 octobre 2019

Après approbation du procès-verbal de la séance du lundi 7 octobre, le président **Georges-Henri Soutou** fait procéder aux dépôts d'ouvrages. Pierre Delvolvé dépose sur le bureau l'ouvrage d'Olivier Beaud, *La République injuriée. Histoire des offenses au chef de l'État de la III^e à la V^e République* (Paris, PUF, 2019, 682 p.).

Le président introduit ensuite la communication de Laurent Petitgirard, secrétaire perpétuel de l'Académie des beaux-arts, « *Les Arts français à l'étranger : rayonnement et disparités* ». Celui-ci fait précéder sa réflexion sur la présence de l'art français dans le monde d'un constat sur la place des artistes français dans l'Hexagone et sur le paysage artistique français : quels que soient l'importance et l'aspect parfois spectaculaire du mécénat, le financement de l'art en France est en grande part assuré par l'argent public ; l'absence de culture musicale de nos élites est lourde de conséquence (en témoigne ce taux de TVA différencié entre le livre et le disque). La création artistique en France s'inscrit dans la continuité d'un patrimoine exceptionnel, ce qui donne un socle commun ainsi qu'une certaine légitimité à chaque créateur. Toutefois, celui-ci doit lutter contre l'habitude française tenace d'autodénigrement qui est un frein à la promotion de nos artistes à l'étranger. Dans le contexte de la mondialisation, nombre d'artistes ont d'ailleurs compris qu'ils devaient être les premiers ambassadeurs de leur travail et ne pas attendre tout de l'Etat. L'orateur dresse ensuite un panorama différencié, art par art : dans les arts plastiques, on est confronté au marché de l'art et à une compétition mondiale dont les biennales, les foires, et les choix des galeries et grands collectionneurs mondiaux sont les baromètres. A cet égard, la Biennale de Venise est révélatrice : depuis Braque en 1948 et Fautrier en 1960, on ne trouve plus d'artistes français en haut de son palmarès, sans doute parce que Paris n'est plus le cœur de la création artistique ni l'épicentre de son marché, supplanté depuis les années 1950 par New-York. Si certains artistes bénéficient d'une visibilité au sein d'institutions internationales prestigieuses (Soulages, Boltanski, Messager, Huygues) et si plusieurs Français ont reçu des prix qui valent passeport pour une carrière internationale (tels le prix japonais Praemium Imperiale ou le prix Marcel Duchamp), il est vital pour les artistes français de trouver une place sur le marché pour accéder aux collectionneurs étrangers. L'initiative individuelle reste essentielle, même si les résidences d'artistes jouent un rôle clé dans la diffusion et la reconnaissance internationale. Le rayonnement artistique se lit aussi dans l'attractivité qu'un pays exerce auprès des artistes du monde entier : or ils se pressent pour se former dans les écoles françaises. Dans la gravure, le rôle des grands marchands français a été essentiel depuis le XIX^e siècle ainsi que la réputation d'excellence des ateliers d'impression français et, récemment, la création du Prix de gravure Mario Avati de l'Académie des beaux-arts s'impose comme un événement majeur dans le monde de l'estampe. L'architecture a toujours été un domaine dans lequel la France a brillé et compte de grands noms mondialement reconnus. En matière de musique, le premier gage de la diffusion et de la pérennité d'une œuvre est l'intérêt que lui portent les interprètes, meilleur moyen de la faire entrer dans le répertoire. Mais cela suppose que les interprètes disposent d'une notoriété suffisante pour imposer une œuvre contemporaine et que les éditeurs de musique aient une force de frappe internationale. En matière de cinéma, la réussite de notre cinéma à l'exportation reste très liée au cinéma d'animation - domaine d'excellence français - ou à des films proches des représentations que les étrangers ont de la France. Les co-productions avec les Etats-Unis et la Chine restent rares et compliquées à l'exception de quelques figures (Polanski, Annaud, Besson). En revanche, la culture cinématographique française s'exporte grâce aux écoles de cinéma. Dans le monde de la photographie, les artistes français souffrent d'un déficit d'intérêt auprès des grandes institutions et l'Académie des beaux-arts, via deux grands prix de photo, contribue à redonner une place majeure à la France. Dans le domaine du spectacle vivant, le Festival France Danse créé par l'Institut français en 2007 a permis de créer d'importantes synergies à l'international et le prestigieux Ballet de l'Opéra national de Paris, avec ses 153 danseurs, se produit au moins une fois par an dans des grandes capitales étrangères. La France jouit d'une grande notoriété dans d'autres arts - mode, gastronomie, bande dessinée, cirque... - et cette variété implique des modes de soutien très différents, où la compétence et l'affectivité doivent réapprendre à marcher ensemble pour que la France conserve et entretienne sa vieille capacité à étonner le monde.

A l'issue de sa communication, Monsieur Petitgirard a répondu aux questions et observations de **MM. Jean-Robert Pitte, Xavier Darcos, Daniel Andler, Bruno Cotte, Philippe Levillain, Madame Mireille Delmas-Marty et Monsieur Georges-Henri Soutou**.

Dans la presse et sur les ondes

-**Jacques de Larosière** a successivement participé à deux émissions sur la politique monétaire européenne : le 8 octobre, il était l'invité de « la grande interview » d'Ecorama sur [Boursorama](#) ; le 9 octobre, il a répondu aux questions d'Hedvige Chevrillon dans « L'heure H » sur [BFM Business](#). Analysant l'impact de la durée des taux négatifs des banques sur la baisse des investissements, il a appelé à sortir de l'impasse.

-A l'occasion de la présentation à la presse de la nouvelle série du célèbre documentaire *Apocalypse* qui, sous le titre *Apocalypse, la guerre des mondes*, raconte l'histoire de la guerre froide, de la fin des hostilités en 1945 jusqu'à l'éclatement de l'URSS en passant par les conflits en Asie, Daniel Costelle et Isabelle Clarke ont dit s'être appuyés sur **Georges-Henri Soutou**, « un historien absolument incontesté » (*Le Figaro*, 10 octobre), dont ils louent la sensibilité à l'image. Les six films de 52 minutes, construits sur des archives entièrement restaurées, seront diffusés prochainement en deux soirées sur France 2.

-Dans l'entretien qu'elle a donné au [Point](#) le 12 octobre, **Chantal Delsol** déplore que « la droite manque de convictions et de courage » et l'appelle, sous peine de disparaître, à se réarmer spirituellement contre un certain mode de pensée dominant, autour de ses valeurs et références : primat de la personne sur le collectif, importance des liens face à l'individualisme, nécessité de poser des limites en toute chose (notamment dans le champ sociétal et celui de l'immigration). Elle appelle aussi la droite décentralisatrice à défaire les privilèges des corporatismes, bastion du jacobinisme français.

À savoir

-**Mireille Delmas-Marty** s'est rendue à Bogota en Colombie du 22 au 29 septembre. Elle y a donné une conférence au Conseil d'Etat colombien sur « L'humanisme dans le cadre de la globalisation juridique. Regards croisés sur la juridiction administrative, la justice constitutionnelle et la justice spéciale pour la paix », suivie des interventions des présidentes respectives de la Cour constitutionnelle, du Conseil d'Etat et du Tribunal de la justice spéciale pour la paix. A l'Université du Rosaire, elle a participé à un petit-déjeuner académique avec les professeurs de droits, puis s'est entretenue avec les étudiants de l'école doctorale à partir d'un article transmis à leur professeur, et elle a prononcé la leçon inaugurale du Master professionnel de droit administratif sur « L'humanisme dans le cadre de la globalisation juridique ». Un dîner a été donné en son honneur par le Magistrat William Zambrano en présence de M. l'Ambassadeur de France, de magistrats de la Cour constitutionnelle et du Conseil d'Etat.

-**Thierry de Montbrial** a introduit le 4 octobre le séminaire « Penser l'Europe » à l'Académie roumaine, séminaire dont le thème était « le rôle des Académies européennes au XXI^e siècle, par un exposé intitulé « Le modèle des académies est-il dépassé ? » ».

-**Jean-Claude Trichet** a présidé le 1^{er} octobre un colloque organisé par la Société Française des Analystes Financiers en liaison avec l'Association Française des Trésoriers d'Entreprises sur la convergence entre communication comptable et communication financière. Le jeudi 3 octobre à Milan, il a participé à un panel dans un forum organisé par l'ISPI (Institut italien des relations internationales) pour la préparation de la future présidence italienne du G20 en 2021, auquel participait le Président de la République italienne, M. Sergio Mattarella. Le thème en était « Le Futur du Multilatéralisme ». Le même jour, le quotidien *Il Sole 24 Ore* a publié une interview de M. Trichet dans laquelle celui-ci recommande une réallocation de la dépense publique sur les secteurs vitaux pour la croissance à moyen et long termes.

-Invité aux 22^e *Rendez-vous de l'Histoire* consacrés à l'Italie (9-13 octobre, Blois), **Philippe Levillain** a participé à la table ronde "Rome, une ville dans l'histoire de l'Italie et du monde" sous la direction d'Olivier Grenouilleau, Inspecteur général de l'Education nationale.

Événements à venir à l'Académie

-Le 18 octobre, de 10h à 12h30, la cérémonie d'installation de la 29^{ème} promotion de l'Institut Universitaire de France se tiendra à l'Institut de France (Auditorium André et Liliane Bettencourt) en partenariat avec l'Académie. Elle sera accueillie par le chancelier de l'Institut **Xavier Darcos** et le secrétaire perpétuel **Jean-Robert Pitte**. **Olivier Houdé**, Administrateur de l'IUF, l'introduira avant de céder la parole à Madame Frédérique Vidal, Ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation. **Pierre Brunel** prononcera une conférence sur l'œuvre de Rimbaud avant la cérémonie de présentation des lauréats de la 29^{ème} promotion et la remise des médailles IUF. Olivier Houdé prononcera le discours de clôture.

-Le 28 octobre, de 18h à 20h30, l'Institut de la Gouvernance territoriale et de la décentralisation (<http://gouvernancepublique.fr>) tiendra la 10^{ème} édition des « Entretiens de la gouvernance publique » placée sous la présidence du grand rabbin **Haïm Korsia**. Cette session cernera « les mots qui font société, 2 : libertés locales, subsidiarité, réciprocité - tentatives de réponse à la crise de l'autorité » avec Loïg Chesnais-Girard, Président de la Région Bretagne, Sandro Gozi, ancien secrétaire d'Etat italien chargé des affaires européennes (2014-2018), Laurence Lemouzy, Directrice scientifique de l'Institut de la Gouvernance territoriale et de la revue *Pouvoirs Locaux*, Alain Rousset, Président de la Région Nouvelle-Aquitaine. Sur inscription : contact@gouvernancepublique.fr.